

LETTRE

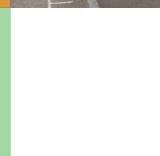
**d'information**

MAINTIEN  
DANS  
L'EMPLOI

ACCESSIBILITE

MOBILITE

N° 3 - OCTOBRE 2016



AGENDA

**Maintien dans l'emploi et santé au travail : quelles actions possibles dans vos collectivités ?**  
Jeudi 1er décembre 2016  
9h00 à 12h00 CDG 90  
Invitations envoyées début nov.

Enfin, dans le même esprit, la DMA prépare un imprimé d'attestation d'achèvement de travaux d'accessibilité valant attestation d'accessibilité pour les prochaines semaines.

**Extrait du discours de Mme Brigitte Thorin, déléguée ministérielle à l'accessibilité**

Journée d'étude suivie par les référents accessibilité CDG 90 le 18 octobre 2016, Technicités Paris

En savoir plus sur les chiffres de l'Ad'ap : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-chiffres-de-l-Ad-AP.html>

«La politique d'accessibilité du cadre bâti est devenue aujourd'hui une réalité avec le déploiement des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Un dispositif novateur, un outil de stratégie patrimoniale qui a donné un second souffle au volet accessibilité de la «loi handicap» du 11 février 2005 et du temps au temps en échange d'une réelle évolution du cadre bâti....

...Le législateur a exigé qu'un point de situation soit communiqué à l'issue de la première année, puis qu'un bilan à mi-parcours soit réalisé. Pour simplifier le travail de chacun, gestionnaire ou instructeur, la DMA va mettre à disposition un outil qui permettra de remplir ses obligations, d'abord sur le point de situation, puis sur le bilan à mi-parcours.

**- Zoom sur les réalisations -**

**BESSONCOURT** - 1 012 habitants  
Maire : M. Guy MOUILLESEAUX  
Ad'ap sur 6 années (7 ERP)  
1ère année : mairie



1



Avant



Après

2



Création d'une place de parking (1) et d'un cheminement pour un accès PMR avec une entrée salle polyvalente(2) , complété par une mise aux normes des escaliers, boucle magnétique et visuels interrupteurs.

Coût des travaux : 6 113,09 euros  
Subvention FIPHFP : 3 945,7 euros

**MOVAL** - 365 habitants  
Maire : M. Jean Claude MARTIN  
Ad'ap sur 1 année (1 ERP, mairie)



Repositionnement de la place  
de stationnement PMR



Elargissement et revêtement sol du SAS -  
Aménagement bureau pour accueil PMR et  
malentendants



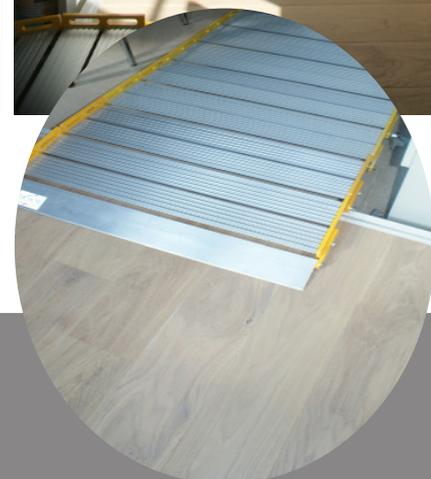
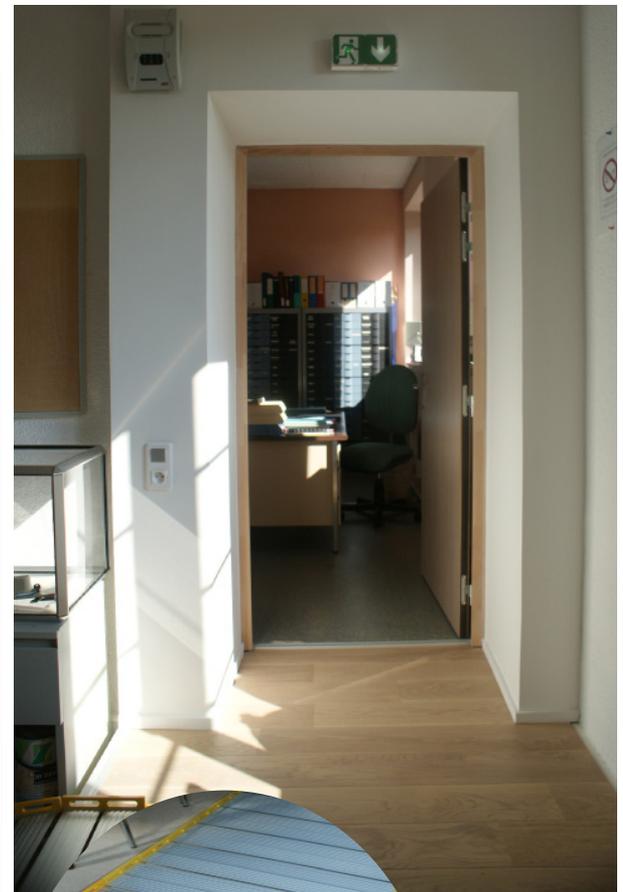
Coût des travaux : 54 899 euros  
Subvention FIPHFP : 14 530 euros

Création d'un palier de repos pour permettre l'installation d'une  
rampe amovible pour l'accès PMR à la salle du conseil



Installation de portes coupe feu

*Avant*



*Après*